

Guide du tri des déchets



Déchets de cuisine • Emballages • Verre • Textiles • Déchets occasionnels

NOUVEAU *
BADGE OBLIGATOIRE
POUR ACCÉDER
AUX DÉCHÈTERIES

Mon appli
pour accéder
en déchèterie !



Tri et moi

**Le meilleur déchet
est celui qu'on ne
produit pas !**

Infos, conseils et astuces
sur syndicat-centre-herault.org
Suivez-nous :



* à partir du 2 novembre 2022



Syndicat Centre Hérault



À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2022

BADGE OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES



Pour plus de simplicité et de rapidité de traitement, j'opte pour l'application Tri et moi !

Comment ça fonctionne ?

À partir du 2 novembre 2022, les déchèteries du Syndicat Centre Hérault seront accessibles uniquement au moyen d'un **badge**.

Quand faire sa demande ?

Vous pouvez **dès à présent** faire votre demande de compte sur le site internet du Syndicat Centre Hérault à la rubrique déchèteries.

Comment obtenir son badge ?



Préparez les pièces qui vous seront demandées : justificatif de domicile, pièce d'identité et certificat d'immatriculation (carte grise) de votre véhicule.

Remplissez votre formulaire de demande en ligne sur : **www. syndicat-centre-herault.org à la rubrique "Déchèteries"**.

Une fois votre compte validé, vous recevrez par mail :

- un login et mot de passe provisoire pour accéder à votre compte
- un code pour vous connecter à l'application **Tri et moi**



Téléchargez l'application **Tri et moi** sur votre téléphone mobile (téléchargement possible sur 5 smartphones par foyer).



Dès le 2 novembre, à chaque passage en déchèterie, ouvrez l'application **Tri et moi**, passez le QR code généré sur la borne d'accès pour ouvrir la barrière. Entrez !

26 passages gratuits par foyer et par an

les suivants sont payants.*



Jours et horaires d'ouverture des déchèteries sur syndicat-centre-herault.org

Vous ne disposez pas d'accès à internet pour créer votre compte :

contactez le 04 67 88 18 46 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Un agent sera à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches.

Vous n'avez pas de smartphone pour télécharger l'application :

une fois que vous aurez créé votre compte sur internet, vous recevrez un e-mail vous indiquant la procédure à suivre

** Service payant dès le premier apport pour les professionnels acceptés. Attention les professionnels du bâtiment ne sont pas acceptés en déchèterie. Ils doivent se rendre dans les déchèteries professionnelles. Plus d'infos sur syndicat-centre-herault.org*

Les bons réflexes avant de vous rendre en déchèterie !

Favorisez le paillage des végétaux dans votre jardin.

Paillez vos plants (tomates, fraisers...) avec vos tontes séchées pour maintenir l'humidité et économiser de l'eau. Les haies broyées peuvent également être compostées ou utilisées en paillage aux pieds des massifs et arbustes.

Réparez plutôt que jeter !

Sur certains matériels, vous ferez de belles économies. Vous pouvez trouver de l'aide auprès de vos proches, d'un réparateur professionnel, dans un Repair Café ou encore sur internet où il existe des tas de tutoriels !

Donnez une seconde vie à vos meubles et objets.

Vous pouvez apporter directement aux ressourceries les objets et meubles en bon état dont vous n'avez plus l'utilité. Cela peut être l'occasion de découvrir leur boutique et de vous faire plaisir à petits prix.

Mettez les papiers, les emballages, le verre et les textiles dans les colonnes de votre commune.

1324 colonnes sont à votre disposition sur le territoire. Trouvez les points tri les plus proches de chez vous sur www.syndicat-centre-herault.org



Déchets occasionnels

Le 1 pour 1 : Retournez les appareils et meubles usagés chez les distributeurs.

À l'achat d'un appareil neuf, votre distributeur à l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien. Ex : pneus, appareils électriques, cartouches d'encre, meubles (sous certaines conditions).

Utilisez les bornes de collecte présentes en magasin.

De nombreux points de collecte sont disponibles en magasin pour recycler vos objets usagés (piles, ampoules, objets électriques...).

Mutualisez et soyez solidaire !

Organisez-vous pour mutualiser vos visites en déchèterie avec vos proches et voisins. C'est plus économique et écologique ! Pensez aussi aux personnes fragiles ou non véhiculées qui vous entourent.



EN CHIFFRES

Les déchèteries, c'est, grâce à vos gestes de tri

+ de **300 000** visites / an

+ de **20 000 t** de matières valorisées ou recyclés

+ de **5 500 t** de végétaux compostés

9 déchèteries

situées à :

- > Aspiran
- > Clermont l'Hérault
- > Gignac
- > Le Caylar
- > Le Pouget
- > Lodève
- > Montarnaud
- > Montpeyroux
- > Octon



Les déchèteries sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (article R.511-9 du code de l'environnement)

Le réseau déchèteries est un **service de proximité pour les particuliers**, accessible aux professionnels sous certaines conditions.

Agent de déchèterie : un métier qui mérite le respect



Responsables du site et **garants du tri**, ces professionnels vous accueillent, veillent sur **votre sécurité** et vous guident pour effectuer les dépôts dans les meilleures conditions possibles. **Soyez bienveillant et respectez leurs indications**, le matériel, les infrastructures, ainsi que les consignes de tri, de sécurité et de circulation. En cas de non respect des consignes, ils peuvent refuser l'accès à la déchèterie à un usager ou l'inviter à la quitter.

Le règlement intérieur est consultable à l'accueil de la déchèterie, au siège du Syndicat Centre Hérault et sur syndicat-centre-herault.org



Pour que même petits, ils soient **recyclés** ou **valorisés**, je les dépose **en déchèterie**

Déchets occasionnels

+ de **20** filières de recyclage et de valorisation pour ces ressources

Afin de permettre une valorisation maximale des matériaux, **vous devez trier et entreposer vos déchets dans les contenants prévus à cet effet**, en suivant bien les panneaux de signalisation sur site et les indications des agents de déchèterie. Ensemble, nous leur donnons une deuxième vie !



Où déposer les déchets refusés ?

Déchets chimiques et produits phytosanitaires des professionnels

> retour distributeurs

Amiante

> professionnels spécialisés (vous êtes un particulier : voir conditions sur syndicat-centre-herault.org)

Pneus et bouteilles de gaz

> retour revendeurs

DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)

> www.dastri.fr

Médicaments inutilisés ou périmés

> pharmaciens (Cyclamed)

+ de **380**

points tri près de chez vous

composés de :

- > colonnes à verre (opercule vert)
- > colonnes à emballages et papiers (opercule jaune)
- > colonnes textiles



disponibles dans votre Commune et en déchèterie (sauf dans la déchèterie de Clermont l'Hérault)

Les erreurs de tri coûtent cher !



Les déchets jetés au mauvais endroit sont réorientés vers l'enfouissement = non recyclés + coût plus élevé

Grâce à vos gestes de tri les déchets sont porteurs d'avenir !

Ils favorisent l'emploi et insufflent l'innovation

Des emplois, souvent locaux, sont créés dans le recyclage. Trier, c'est donner l'envie aux industriels de trouver de nouvelles solutions pour recycler.

Ils deviennent des ressources

Trier nos déchets, c'est leur permettre de devenir des produits recyclés. Par exemple, avec du plastique on fabrique des pulls en laine polaire.

Ils limitent le gaspillage

On réutilise la matière première plutôt que de l'extraire. On limite la consommation d'énergie et d'eau, ainsi que les rejets de gaz à effet de serre.

Emballages en verre

Pour qu'ils soient **recyclés**, je les mets dans **la colonne verte**

JE DÉPOSE **En vrac sans sac**

Bouteilles, flacons, bocaux et pots **bien vidés, sans bouchon ni couvercle.**



✗ JE NE METS PAS

Vaisselle, ampoule, vitre cassées, couvercles et bouchons.



Que deviennent-ils ?

100 % recyclés en verre !

Pour qu'ils soient **recyclés ou valorisés**, je les mets dans **la colonne ou le bac jaune**

JE DÉPOSE TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS **Hors verre !**
En vrac sans sac



Emballages en métal, même petits (bouchons, couvercles, opercules, tubes...)



Emballages et briques en carton



Bouteilles et flacons en plastiques
Bien vidés, avec les bouchons



Tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, films, sacs, filets, suremballages...)



Tous les papiers (livres abîmés, enveloppes avec ou sans fenêtre, courriers, papiers cadeaux, sacs en papier propres...)

Emballages et papiers



EN PRATIQUE

C'est un emballage ? Il se trie. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Les bons gestes

Pliez et compactez mais **n'emboîtez pas !** Chaque matière se recyclant séparément, les emballages emboîtés ne sont pas recyclés.

Que deviennent-ils ?

Une fois séparés par forme et matière en centre de tri, ils sont transportés vers les différentes filières de recyclage pour servir de matières à de nouveaux emballages ou produits.

✗ JE NE METS PAS



emballages emboîtés emballages non vidés sacs poubelle emballages en verre



Piles et batteries Appareils électriques Déchets chimiques Cartons Tout objet



En déchèterie, ils sont recyclés ou valorisés.

Textiles, linge et chaussures

Pour qu'ils soient **réutilisés ou recyclés** je les mets dans **la colonne à textiles**¹

JE DÉPOSE

- > mes vêtements et mon linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- > mes chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés !

✗ JE NE METS PAS

Articles humides, ni souillés.



Que deviennent-ils ?

Réutilisés en seconde main, recyclés en nouveaux textiles et semelles, fibres pour rembourrage, chiffons, isolants...
Plus d'infos sur : refashion.fr/citoyen



¹ À déposer aussi dans le local dédié en déchèterie. Plus d'infos sur syndicat-centre-herault.org

Objets et meubles réemployables

Pour qu'ils aient **une 2^e vie**, j'en fais **don aux ressourceries** !

JE DÉPOSE en bon état

Mobilier, jouets et puériculture, vaisselle, bibelots, déco, livres et fournitures scolaires, matériel de sport et loisirs, petit électroménager, hifi et vidéo, loisirs créatifs...

✗ JE NE METS PAS

Objets rouillés, cassés.

Où les déposer ?

- > directement à **la Ressourcerie Coeur d'Hérault** à Saint-André-de-Sangonis (04 99 91 20 42) ou au **Recyclage Lodévois** à Lodève (09 84 57 10 25).
- > ou en déchèterie (sauf Montpeyroux, Le Caylar et Octon) où ils sont ensuite collectés par les deux associations d'insertion ci-dessus.

Que deviennent-ils ?

Réutilisés en seconde main

Le + Les ressourceries ont des espaces de vente

Vous pouvez acquérir des objets ou matériaux d'occasion, en bon état, pour une somme modique.

Une ressourcerie spécialisée dans les matériaux du bâtiment

JE DÉPOSE À LA GRANDE CONSERVE À LODÈVE

Matériaux, bois de construction, déco et agencement d'intérieurs, articles d'électricité, sanitaire et plomberie, portes et fenêtres, agencement d'extérieurs et jardin...

Pour qu'ils soient **compostés**, je les mets dans **le bac vert ou composteur***

JE DÉPOSE

Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas, viande et poisson, café, thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.



✗ JE NE METS PAS

Sacs en plastique, déchets de jardin, coquillages, huile de friture, litière d'animaux.

Les sacs en plastique ne sont pas compostables !

Pourquoi trier vos déchets de cuisine ?

Vos déchets de cuisine, transportés sur la plateforme de compostage à Aspiran, sont transformés en **compost utilisable en agriculture biologique**.

Ce compost est utilisé par les particuliers et agriculteurs pour enrichir leurs sols en matière organique.

Chaque année, en moyenne, grâce à votre geste de tri, **8 000 tonnes de déchets sont compostés sur le territoire**.

* ou composteurs partagés ou points d'apport volontaire contrôlés. Le bac est affecté au logement. Il faut le sortir la veille du jour de ramassage et le rentrer après le passage du service collecte.

Déchets de cuisine

LE BON GESTE



✓ Dans le bac vert

J'utilise un sac Ok Compost ou du papier journal.



✓ Dans le composteur

C'est encore mieux en vrac !



LES DÉCHETS DE JARDIN VONT EN DÉCHÈTERIE (PAS DANS LE BAC VERT)

Le bac vert est un équipement destiné à la collecte des déchets de cuisine.

Une astuce : composter directement vos végétaux (tontes et petites tailles) dans votre jardin. Vous pourrez ainsi fertiliser votre sol gratuitement !



Déchets non recyclables non valorisables

Je les mets uniquement dans le bac gris*

JE DÉPOSE DANS UN SAC FERMÉ

Litière et couches, mégots, vaisselle et verre cassés, coquillages, petits objets en plastique...

✗ JE NE METS PAS

Les déchets de cuisine, le textile, les petits équipements électriques, les déchets chimiques (piles, pots de peinture...), les médicaments, tous les papiers, le verre et tous les emballages.

100% ENFOUISSEMENT



OBJECTIF 2025 DE 206 À 120 kg DE DÉCHETS ENFOUIS PAR HABITANT/AN



206 kg de déchets jetés dans le bac gris /habitant/an dont 70% sont encore valorisables!

NE LES METTEZ PLUS DANS LE BAC GRIS !



Trop de déchets de cuisine et d'emballages sont encore jetés dans le bac gris !

Pourquoi il est important de réduire les déchets enfouis ?

✔ Protégeons notre planète !

Même si le site d'enfouissement, situé à Soumont près de Lodève, est géré de manière exemplaire pour protéger l'environnement, nous enfouissons plus de 20 000 t de déchets par an !

Chaque habitant produit en moyenne 206 kg de déchets par an qui sont enfouis, soit plus d'1 tonne pour une famille de 5 personnes !

✔ Maîtrisons nos coûts !

L'Etat taxe de plus en plus lourdement les déchets que nous enfouissons pour nous inciter à trier et à consommer autrement. Nous devons diminuer, de manière significative, les tonnes de déchets enfouis (objectif : 120 kg/pers./an en 2025), d'autant plus qu'à terme, nous ne pourrons plus enfouir localement. Exporter nos déchets vers d'autres territoires, coûtera beaucoup plus cher.

* Le bac est affecté au logement. Il faut le sortir la veille du jour de ramassage et le rentrer après le passage du service collecte.

Nous sommes tous concernés !

Et si nous consommions autrement ?

Réduisons nos déchets !

Refuser

Se poser la question avant d'acquérir un nouvel objet ou vêtement : en ai-je vraiment besoin ? Et refuser ce qui n'est pas essentiel : les emballages, les objets publicitaires, la mode, la publicité ...

Réduire

C'est acheter en vrac pour éviter les emballages, acheter des produits durables plutôt que jetables, privilégier les services immatériels (culture, sorties...) plutôt que des objets encombrants qui finiront par être jetés. C'est aussi éviter la gaspillage alimentaire.



Réutiliser ou réparer

Vous n'en voulez plus, plutôt que de les jeter, donnez ou vendez-les ! S'ils sont cassés, essayez de les réparer ! Vous pouvez trouver de l'aide dans un Repair Café, auprès d'un réparateur professionnel ou encore sur des tutoriels en ligne.



Recycler

Triés et déposés au bon endroit, vos déchets recyclables deviennent des ressources ! Surtout ne les jetez pas dans le bac gris !

Rendre à la terre

Déposez vos déchets de cuisine dans le bac vert ou le composteur pour qu'ils soient transformés en compost et puissent servir à enrichir nos terres agricoles !

LA MÉTHODE DES 5R

C'est facile à retenir !



Refuser



Réduire



Réutiliser, réparer



Recycler



Rendre à la terre

Mémo tri

Tous les emballages et papiers



Verre



Textiles, linge et chaussures



Déchets occasionnels



Reste des déchets



Déchets de cuisine



100% COMPOSTABLE



Vos contacts

Demandes de bacs et collecte :



04 67 57 65 63
 cc-vallee-herault.fr



04 67 96 16 27
 cc-clermontais.fr



04 67 88 90 90
 lodevoislarzac.fr

Tri, conseils pour réduire vos déchets :
 syndicat-centre-herault.org

